

TRANSMIS LE 5-10-2022
REÇU LE 5-10-2022
AFFICHÉ LE
NOTIFIÉ LE 6-10-2022
PUBLIÉ LE 6-10-2022
FRANCONVILLE

2022/...

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FRANCONVILLE-LA-GARENNE - 95130 -

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2022 DÉLIBÉRATION N°15

**OBJET : TECHNIQUES – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL
DÉPARTEMENTAL DU VAL-D'OISE POUR DES TRAVAUX DE REAMENAGEMENT
DES TROTTOIRS DE LA RUE D'ALSACE.**

Le nombre de Conseillers municipaux étant de 39,
L'an deux mil vingt-deux, le vingt-neuf du mois de septembre à 20 heures, le Conseil municipal, dûment
convoqué par Xavier MELKI, Maire, s'est rassemblé en salle du Conseil Municipal en Mairie sous la Présidence
de Xavier MELKI, Maire.

Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

M. le Maire : Xavier MELKI.

Mesdames et Messieurs les Adjointes (*) : Marie-Christine CAVECCHI, Alain VERBRUGGHE, Claire LE
BERRE, Patrick BOULLÉ, Sabrina FORTUNATO, Dominique ASARO, Nadine SENSE, Frédéric LÉPRON,
Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO, Étiennette LE BÉCHEC.

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux (*) : Henri FERNANDEZ, Laurie DODIN, Roland
CHANUDET, Franck GAILLARD, Florence DECOURTY, Bruno DE CARLI, Stéphane VERNEREY, Ginette FIFI-
LOYALE, Michelle SCHIDERER, Jacques DUCROCQ, Rachel SABATIER-GIRAULT, Valentin BARTECKI, Alain
MAKOUNDIA.

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE :

Madame la Conseillère Municipale et Messieurs les Conseillers Municipaux (*) : Marc SCHWEITZER,
Yohan KAJDAN, Pasionaria ENEDAGUILA.

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! :

Monsieur le Conseiller Municipal (*) : Vincent MULOT.

Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE :

Monsieur le Conseiller Municipal (*) : Florent BATIER

ABSENTS (donnent pouvoir à) :

Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

Xavier DUBOURG : Patrick BOULLÉ

Françoise GONZALEZ : Nadine SENSE

Thierry BILLARAND : Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO

Sophie FERREIRA : Sabrina FORTUNATO

Hervé GALICHET : Henri FERNANDEZ

Maryem EL AMRANI : Jacques DUCROCQ

Mohamed BANNOU : Frédéric LÉPRON

Marion WERNER : Claire LE BERRE

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE :

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! :

Françoise MENDY-LASCOT : Vincent MULOT

Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE

Océane USTASE : Florent BATIER.

Secrétaire de séance :

Sabrina FORTUNATO

Le Conseil Municipal, convoqué le 23 septembre 2022, s'est réuni en Mairie, salle du Conseil.
Le quorum étant réuni, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer, les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice.
Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'une secrétaire choisie au
sein du Conseil Municipal : Sabrina FORTUNATO a reçu la majorité des suffrages et a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire et
elle les a acceptées.

(*) Par ordre du tableau et par groupe

**CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2022
DÉLIBÉRATION N°15**

OBJET : TECHNIQUES/BÂTIMENTS – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL-D'OISE POUR DES TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DES TROTTOIRS DE LA RUE D'ALSACE

Le Conseil Municipal

VU les articles L.2121-12, L.2121-13 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Budget Communal,

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à des travaux de voirie rue d'Alsace,

CONSIDÉRANT le soutien financier apporté par le Conseil départemental du Val-d'Oise pour les travaux de voirie communale,

APRES l'avis de la Commission « Urbanisme/Travaux/Transports/Développement Durable » en date du 12 septembre 2022 et de la Commission "Finances/Administration Générale/Santé/Intercommunalité" en date du 20 septembre 2022,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants, Le Conseil Municipal

Article 1^{er} : APPROUVE la demande de subvention au taux le plus élevé auprès du Conseil départemental du Val-d'Oise pour les travaux de réaménagement des trottoirs dans la rue d'Alsace.

Article 2 : AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant légal à signer la convention se rapportant à cette demande et tout document relatif à cette subvention.

Article 3 : AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toutes les demandes de recouvrement de cette somme qui sera versée sur le compte nature 1323 fonction 845 du budget de la Commune,

Article 4 : PRÉCISE qu'en application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la mesure de publicité de cette délibération.

Article 5 : PRÉCISE que le Maire et le Comptable Public, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

A l'unanimité des votants

Pour : 39 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Caractère Exécutoire

Par délégation du Maire
L'Adjoint au Maire**POUR EXTRAIT CONFORME**
Xavier MELKI
Maire de Franconville
Conseiller Régional d'Ile-De-France

Mme Jeanne Charrier - Adjointe
Le 6 octobre 2022

Acte à classer**DE29092022Q15**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2022-10-05T12-40-03.00 (MI240267287)**Identifiant unique de l'acte :**095-219502523-20220929-DE29092022Q15-DE (Voir l'accusé de réception associé)**Objet de l'acte :**TECHNIQUES - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL
DEPARTEMENTAL DU VAL-D'OISE POUR DES TRAVAUX DE REAMENAGEMENT
DES TROTTOIRS DE LA RUE D'ALSACE.**Date de décision :** 29/09/2022

Nature de l'acte : Délibération**Matière de l'acte :** 7. Finances locales
7.5. Subventions
7.5.1. attribuées aux collectivités

Acte : 15 - TECH - SUB. CD95 TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DES TROTTOIRS RUE D'ALSACE.PDF **Multicanal :** Non**Groupe émetteur de l'acte :** DGS

Classer

Annuler

Préparé

Date 05/10/22 à 12:40

Par SADEQ Fatiha**Transmis**

Date 05/10/22 à 12:40

Par SADEQ Fatiha**Accusé de réception**

Date 05/10/22 à 12:46

